



Achat d'un véhicule à problèmes et vendeur malhonnête

Par **Beyond17**, le **14/12/2011** à **09:28**

Bonjour,

Pour résumer je viens d'acheter à un particulier une voiture et moins d'un mois après la transaction le véhicule tombe régulièrement en panne à cause de l'électronique. A mon avis le problème était déjà présent avec le précédent propriétaire mais il ne m'en a pas du tout parlé. Ma question est la suivante : puis-je me retourner juridiquement contre ce vendeur malhonnête pour soit exiger de lui une participation pour les frais de réparation, soit lui rendre son véhicule et qu'il me rembourse mon argent ? Merci d'avance pour vos réponses.

Par **chaber**, le **14/12/2011** à **15:33**

bonjour,

vous pouvez tenter une action amiable que le vendeur peut refuser

Dans ce cas, il faut invoquer le vice caché en apportant la preuve par une expertise (**expert agréé**) à vos frais.

consultez le lien ci-dessous:

http://www.experatoo.com/information-du-consommateur/vente-achat-vehicule-panne_23072_1.htm